

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du lundi 2 mai 2016



Présents : Olivier BERNARD, Christian CARETTE, Frédéric FERE, Isabelle GAGO, Priscilla JOUTY GARCIA, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Manuela PINSON, Philippe RABAUX, Jean-Luc ROYER, Patricia THIBAUT.

Excusés :

Laurence CALIN procuration à Patricia THIBAUT,
Patrizia MOYEUX procuration à Priscilla JOUTY GARCIA,
Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

Monsieur Boulicault, correspondant pour ERDF sur la commune, expose au Conseil Municipal les raisons et les modalités du développement du compteur Linky pour l'ensemble des abonnés (accord de Kyoto, texte européen réglementaire, choix de la France, planning de mise en place).

Approbation du dernier compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

Travaux forêt 2016

Le Conseil Municipal a décidé, depuis l'an passé, de consacrer une partie de l'enveloppe destinée aux travaux d'investissement en forêt à des travaux de remise en état des dessertes et des fossés. Cette année, celle-ci porte sur 1 350 m de fossés. L'entreprise retenue est SA Transport CHAUSSENOT pour un montant TTC de 2 874 € TTC à 14 voix pour et une abstention. Le montant de ces travaux est déjà prévu au budget 2016.

Demande de subvention pour la réalisation du document unique

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL (caisse de retraite de la Fonction Publique) pour la rédaction du document unique.

Redevance de concession 2016 GRDF

Le Conseil Municipal fixe la redevance due par GRDF en 2016 à 707.86 €.

Décision modificative n° 1

La Perception nous demande d'intégrer au budget 2016, les centimes résultant de notre affectation du résultat, soit en recette de fonctionnement + 0.34 €, en recettes d'investissement : + 1.00 €. Cette décision est prise à 14 voix pour et une abstention.

Modification des horaires du personnel en charge du périscolaire

Afin de permettre l'agrément par la CAF pour l'accueil périscolaire communal, le Conseil Municipal décide la création d'un poste de Directeur du service périscolaire et réaménage les horaires du personnel comme suit, à 14 voix pour et une abstention :

Agents	Adjoint technique avant	Adjoint technique après	Adjoint d'animation avant	Adjoint d'animation après
1 Adjoint technique	6 h 15	11 h 15	25 h 30	20 h 15
La Directrice	8 h 30	2 h 30	24 h	32 h 45
1 adjoint technique			9 h	9 h 30
ATSEM			29 h 30	30 h

Ces changements d'horaire seront effectifs après avis du Comité Technique de la Fonction Publique Territoriale.

Tarif 2016/2017 de l'accueil périscolaire

Le Conseil décide de la baisse du tarif horaire de l'accueil périscolaire du matin et du soir, soit :

Quotient familial	Revenu imposable	Tarif 1 enfant	Tarif 2 enfants	Tarif 3 enfants et +
Q1	De 0 à 14 904 €	De 1.90 € à 1.20 €	De 1.80 € à 1.10 €	De 1.70 € à 1 €
Q2	De 14 905 à 30 231 €	De 2 € à 1.70 €	De 1.90 € à 1.60 €	De 1.80 € à 1.50 €
Q3	De 30 232 à 46 490 €	De 2.10 € à 1.90 €	De 2 € à 1.80 €	De 1.90 € à 1.70 €
Q4	A partir de 46 491 €	Inchangé à 2.20 €	Inchangé à 2.10 €	Inchangé à 2 €

Retenue de garantie SCOP Dougnier

Considérant les malfaçons constatées sur la fourniture et pose des stores de la cantine scolaire et l'impossibilité d'obtenir réparation par l'entreprise en liquidation, le Conseil décide de ne pas rembourser les 3 013.40 € de retenue de garantie à la SCOP Dougnier.

Fonds de concours de la Communauté de Communes

La Communauté de communes de la Plaine des Tilles a créé un fonds de concours pour aider les communes membres à financer les travaux prévus pour l'accessibilité des bâtiments publics. Le montant alloué à Remilly est de 40 279 €.

Révision du PLU

Une révision du Code de l'Urbanisme est intervenue depuis que la commune a entrepris la révision de son PLU. Le Conseil Municipal, à 14 voix pour et une abstention, décide de prendre en compte la nouvelle réglementation dans son nouveau document d'urbanisme.

Contrat de prêt

Le Conseil a prévu dans son budget un emprunt de 105 000 € pour financer les travaux de la mairie et des deux logements communaux. 71 800 € seront empruntés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur 20 ans avec un taux d'intérêts de 0 %, sans aucun frais de dossier.

Fusion des communautés de communes du Val de Norge et de la Plaine des Tilles

Le Conseil Municipal, à 12 voix pour, 2 abstentions et une contre approuve le périmètre établi par le Préfet entérinant la fusion de des Communautés de Communes du Val de Norge et de la Plaine des Tilles.

DICRIM

Philippe RABAUX présente pour première lecture, le projet de Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qu'il a élaboré.

La séance se termine à 21 h 30.

INFORMATIONS

La boulangerie « Au fournil de mon enfance » **cessera son dépôt de pain au préfabriqué mi-mai.** Il sera remplacé par une tournée sur le village. Des informations vous seront communiquées par le boulanger directement dans vos boîtes aux lettres.

A LOUER

Studio communal situé 3C rue de l'église
Libre de suite
310 € par mois

REUNION PUBLIQUE

Le 31 mai à 19 heures, salle du Vernois

Révision du PLU : présentation du projet d'aménagement développement durable

VENTE DE BOIS

La commune met en vente à 6 € le stère du bois coupé sur le domaine public abattu le long de la rivière entre le pont de Planche et le Chardennois.
Inscriptions en mairie jusqu'au 20 mai.

INSCRIPTIONS AU SERVICE PERISCOLAIRE

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie. Ils seront à rendre complétés avant le 15 juin.